

TRANSCRIPTION VIDÉO

Mark Hughes

Chef de la gestion du risque

Gestion du risque

En tant qu'institution financière, RBC a pour tâche de prendre des risques à la place de ses clients. Il doit toutefois s'agir de risques calculés dont nous avons une compréhension claire. Cette capacité de prendre des risques appropriés et de bien les gérer est un facteur incontesté de performance solide et durable.

Notre capacité d'analyser les risques éventuels et de mettre en place les mesures de protection qui s'imposent nous permet d'offrir à nos clients des conseils et des services qui favorisent leur succès à long terme. Cette façon de faire est le fondement de notre réussite.

Notre approche en matière de risque – déterminer le degré et les types de risque qui sont acceptables, ainsi que l'équilibre à maintenir entre le risque et le rendement – sous-tend notre stratégie et nos décisions d'affaires. Elle est source de confiance pour nos clients et créatrice de valeur pour nos actionnaires.

Nos employés sont le moteur de notre réussite. Ils s'assurent que notre tolérance au risque est appropriée, que nos stratégies de croissance en sont le reflet et que nous comprenons pleinement les risques que nous prenons.

Malgré l'importance fondamentale des politiques et de la conformité, ce sont en définitive notre culture de l'intégrité et notre responsabilité commune d'agir à bon escient qui guident nos actions et qui nous assureront de pouvoir servir durablement nos clients.

Mise en garde :

Le présent document contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « mesures refuge » (safe harbor) de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations, étant donné que nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Des renseignements supplémentaires sur nos déclarations prospectives et facteurs de risque se trouvent à la rubrique Mise en garde au sujet des déclarations prospectives de la section Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2014.

